

# La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques

Manuel de l'agent de déchèterie



## Ecologic : qui sommes-nous ?

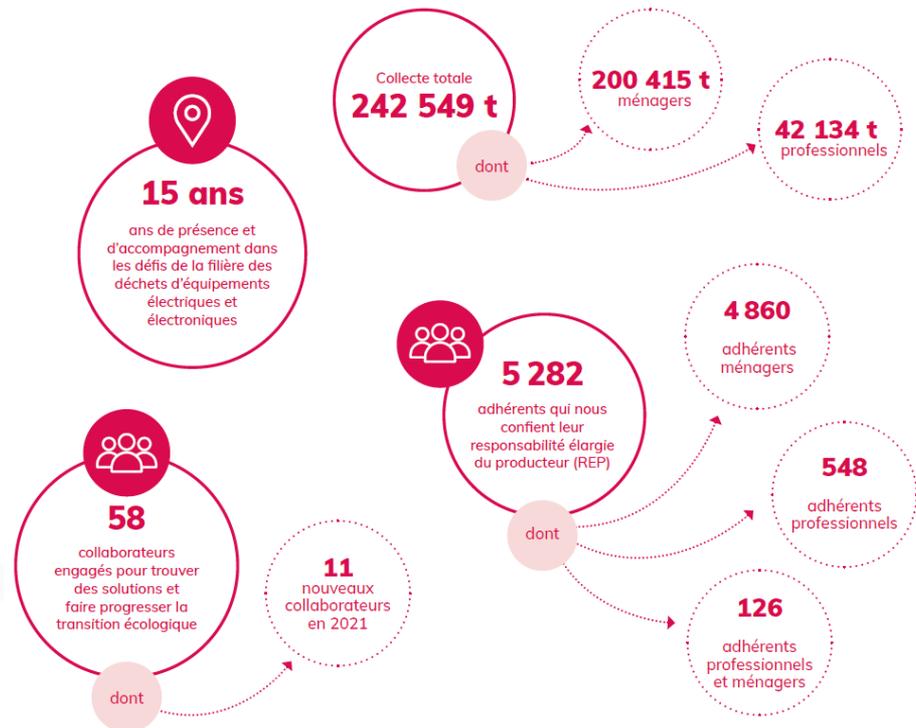
Ecologic est un éco organisme qui **assure** la collecte et le traitement des équipements en fin de vie **pour le compte des fabricants et metteurs sur le marché** d'équipements électriques et électroniques.

Ecologic **développe des partenariats** offrant aux citoyens et aux entreprises des solutions pour se débarrasser de leur DEEE: déchèteries communales et professionnelles, distributeurs, acteurs de l'ESS, collecte dans les entreprises, etc...

Pour assurer les prestations de collecte et de traitement, Ecologic fait appel à **des prestataires qu'il audite annuellement pour s'assurer de la conformité réglementaire** des opérations effectuées et du respect de son cahier des charges.



# Ecologic : les chiffres clés 2021



## Qu'est ce qu'un DEEE?

# Un Déchet d'Équipement Electrique ou Electronique

Il s'agit donc d'un appareil qui fonctionnait soit :

- ↻ sur une prise électrique
- ↻ à l'aide d'une pile ou une batterie

**Les DEEE contiennent des composants polluants qui doivent être retirés.**

Ex : gaz à effet de serre, piles, condensateurs, cartouches d'encre...

**Chaque français en jette environ 20 kg chaque année.**



# Quatre familles de DEEE

↓ DÉPOSEZ ICI ↓  
**VOS PETITS APPAREILS  
ÉLECTRIQUES**



 VOS DÉCHETS SERONT CONFIÉS À ECOLOGIC. DÉCOUVREZ COMMENT  
ILS SERONT RECYCLÉS ICI : WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM

  
Copyright © Ecologic - Tous droits réservés.

↓ DÉPOSEZ ICI ↓  
**VOS ÉCRANS**



 VOS DÉCHETS SERONT CONFIÉS À ECOLOGIC. DÉCOUVREZ COMMENT  
ILS SERONT RECYCLÉS ICI : WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM

  
Copyright © Ecologic - Tous droits réservés.

↓ DÉPOSEZ ICI ↓  
**GROS ÉLECTROMÉNAGERS FROID**



 VOS DÉCHETS SERONT CONFIÉS À ECOLOGIC. DÉCOUVREZ COMMENT  
ILS SERONT RECYCLÉS ICI : WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM

  
Copyright © Ecologic - Tous droits réservés.

↓ DÉPOSEZ ICI ↓  
**GROS ÉLECTROMÉNAGERS  
HORS FROID**



 VOS DÉCHETS SERONT CONFIÉS À ECOLOGIC. DÉCOUVREZ COMMENT  
ILS SERONT RECYCLÉS ICI : WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM

  
Copyright © Ecologic - Tous droits réservés.

## Les cartouches d'encre sont des DEEE

Si aucune solution de  
reprise existe déjà sur la  
déchèterie, elles peuvent  
être déposées dans un  
sac ou carton sur une  
caisse de PAM ou remises  
au collecteur.



## Stockage des DEEE en déchèterie

**Le stockage des DEEE à l'extérieur doit être réalisé sur un sol étanche (ex : béton, bitume) avec récupération des eaux pluviales.**

Pour lutter contre le pillage il est préconisé un stockage dans un local ou conteneur.  
N'hésitez pas à demander à votre référent Ecologic en région le guide d'acquisition d'un conteneur !

### Présentation des DEEE en vue de la collecte :

- ↻ Gros électroménagers : **au sol** (ou en benne suivant organisation contractuelle arrêtée)
- ↻ Petits équipements : dans les **caisses palettes grillagées avec sac** mises à disposition.
- ↻ Ecrans : dans les **caisses palettes grillagées** mises à disposition.



# Les consignes de tri

## Pourquoi trier ?

Chaque famille de DEEE nécessite une dépollution et un traitement spécifique. Tous les DEEE ne sont donc pas traités au même endroit. D'où la nécessité du tri par famille sur la déchèterie.

**EcoLogic** La 2<sup>e</sup> vie des équipements électriques 

**Pour bien trier les déchets électriques (DEEE\*)**

Écrans



Stockage en caisse

Petits appareils



Stockage en caisse

Gros électroménagers hors froid



Stockage au sol

Gros électroménagers froid



Stockage au sol

\* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

EcoLogic   

Tél : 01 30 57 79 09 - Email : [contact@ecologic-france.com](mailto:contact@ecologic-france.com)  
Copyright © Ecologic - Tous droits réservés.

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)

**EcoLogic** La 2<sup>e</sup> vie des équipements électriques 

**NE PAS DÉPOSER**  
Attention danger

  
Déchets dangereux

  
Bouteilles de gaz

  
Cartouches de gaz

  
DEEE Pro

  
Tronçonneuses thermiques

  
Piles isolées

  
Extincteurs

  
Aérosols

  
Emballages

  
CD/DVD

  
Écrans cassés

  
Fusées de détresse

  
Pastilles de chlore

  
Rechaud gaz

  
Seringue

  
Reste de nourriture

  
Huile dans les friteuses

**BIEN TRIER / STOCKER**  
Consignes importantes (DEEE\*)



Bien séparer les petits appareils ménagers et les écrans



Éviter les dômes

\* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

EcoLogic   

Tél : 01 30 57 79 09 - Email : [contact@ecologic-france.com](mailto:contact@ecologic-france.com)  
Copyright © Ecologic - Tous droits réservés.

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)



# Que deviennent les DEEE après la collecte?

1

La collecte



2

La pesée par famille (centre de regroupement)



3

Massification par famille  
(centre de regroupement)



4

Transfert vers  
un site de traitement



5

Dépollution  
et traitement  
(site de traitement)



# LE RECYCLAGE Que deviennent nos gros électroménagers froid usagés ?

L'équipement est-il  
**RÉPARABLE** ou  
**RÉUTILISABLE** ?



## 1 Dépouler et démanteler



Broyer et trier : autres traitements

## 2 Broyer, trier, affiner



## 3 Valoriser les matières



## 4 Recycler et Transformer



Merci pour votre contribution !

■ Réparer   
 ■ Réutiliser   
 ■ Dépouler  
■ Recycler   
 ♻️ Vers traitements spécifiques

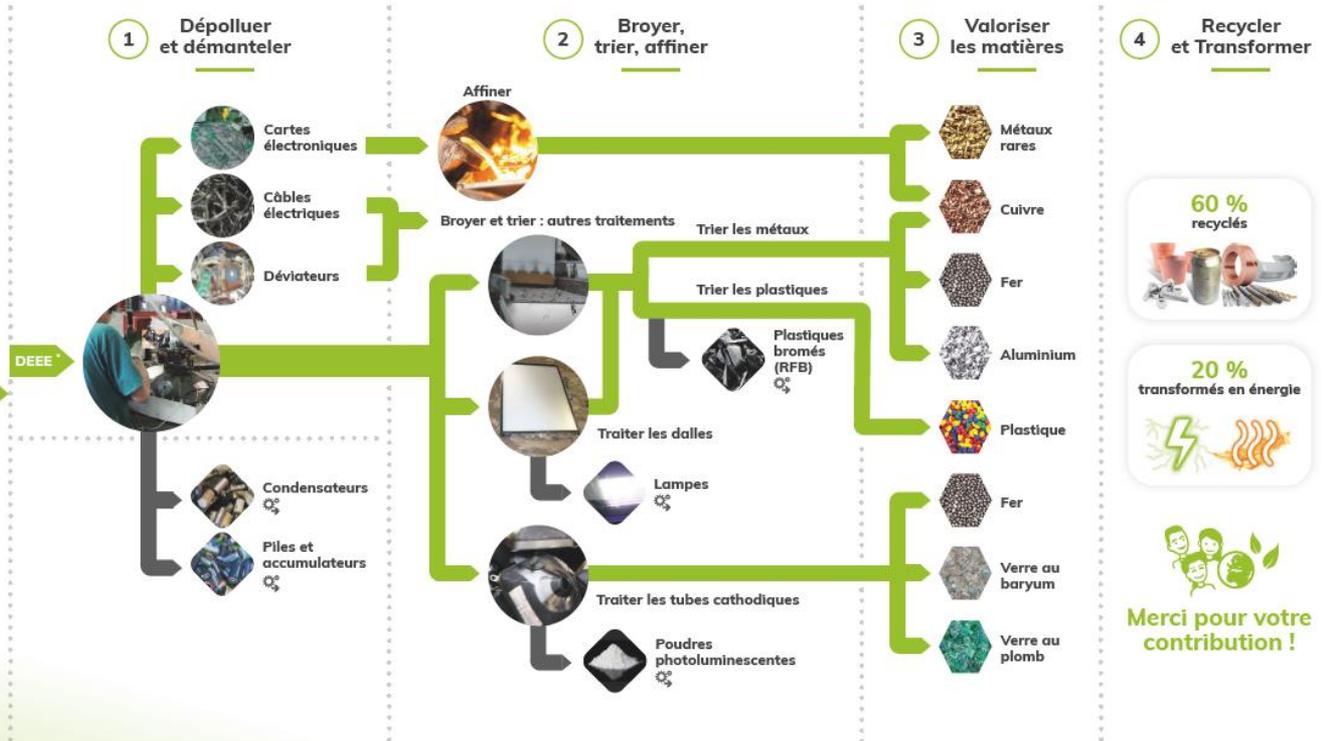
\* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

# LE RECYCLAGE Que deviennent nos écrans plats ou cathodiques usagés ?

L'équipement est-il  
**RÉPARABLE** ou  
**RÉUTILISABLE** ?



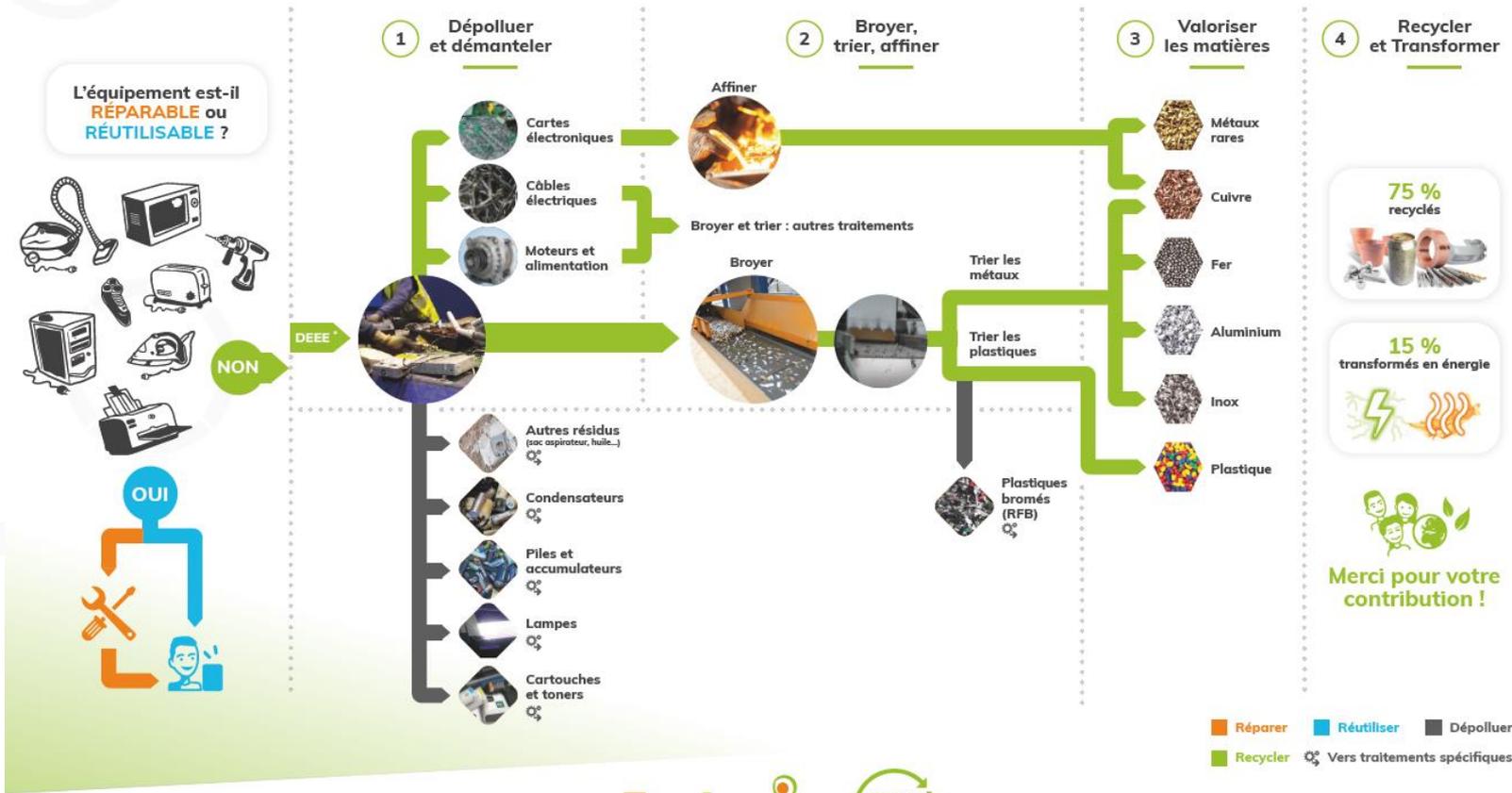
NON



■ Réparer   
 ■ Réutiliser   
 ■ Dépolluer  
■ Recycler   
 ☞ Vers traitements spécifiques

\* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

# LE RECYCLAGE Que deviennent nos petits appareils électriques usagés ?

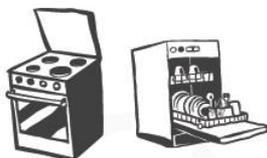


\* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

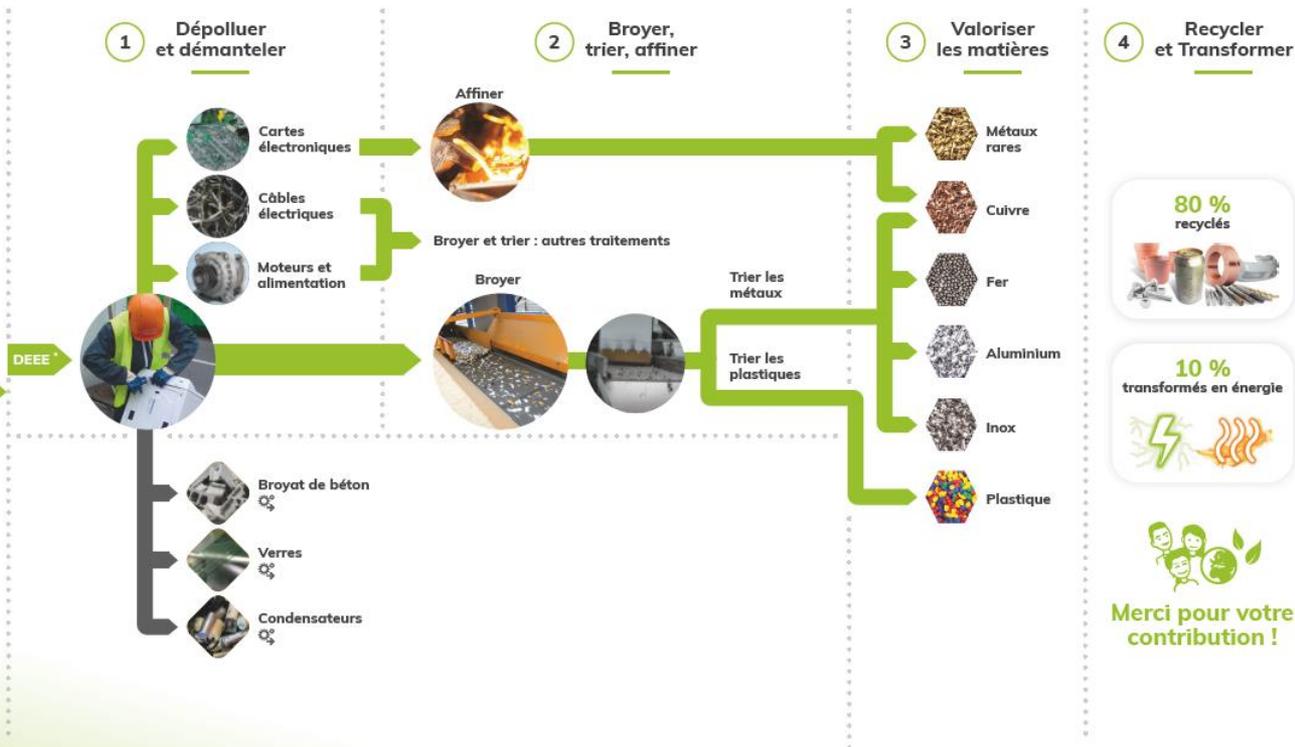
# LE RECYCLAGE

## Que deviennent nos gros électroménagers hors froid usagés ?

L'équipement est-il  
**REPARABLE** ou  
**RÉUTILISABLE** ?



NON



Merci pour votre contribution !

■ Réparer ■ Réutiliser ■ Dépolluer  
■ Recycler ☞ Vers traitements spécifiques

# Documents à vérifier et signer le jour de la collecte



**En présence du collecteur**



Vérifier que les quantités enlevées correspondent à celles indiquées sur le bon de commande.

**Mettre à jour si nécessaire**



**Signer et dater le bon de commande**

après chargement des DEEE

**Le collecteur vous remet un exemplaire du document signé**

**EcoLogic** Bon de commande de collecte (ENL) date : 18/07/2013

Type d'ordre : Unitaire  
Numéro d'ordre : 00008417  
Responsable : **93452824**  
Transporteur : **93452824**  
Votre référence :

Numéro d'opération : 10-1  
Date début opération prévue : 18/07/2013  
Date fin opération prévue :

Point de départ		Point d'arrivée	
Nom :	<b>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>	Nom :	<b>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>
Adresse :	<b>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>	Adresse :	<b>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>
Contact :	<b>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>	Contact :	<b>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>
Téléphone :	<b>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>	Téléphone :	<b>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>
Horaire d'ouverture :			

Flux	OT	Type de contenant	Nombre de contenant	Poids estimé (en Tonnes)	Poids collecté (en Tonnes)
GEF	0107899 01			0,000	0,000
GHF	0207899 01			0,000	0,000
PAM	0307899 01	BOX01		0,500	0,000
ECR	0407899 01			0,000	0,000

Continuités :

Poids brut prévisionnel : 0,500 t  
Poids brut réel : 0,000 t

Transporteur/collecteur	Point de départ	Point d'arrivée
Date de la collecte, cachet et signature :	Date de la collecte sur le point de départ, Cachet et signature :	Date de réception sur le point d'arrivée, Cachet et signature :

*Attention, ce document peut comporter plusieurs pages*  
EcoLogic SAS - 41 boulevard Vauban - 78280 Guyancourt - RCS Versailles - 478 741 969





# Les engagements contractuels

---

## Ecologic s'engage

- Assurer la prestation d'enlèvement sous 72 heures jours ouvrés après réception de la demande
- Garantir que les DEEE confiés seront dépollués et traités conformément à la réglementation
- Rendre compte à la collectivité trimestriellement des tonnages collectés
- Rémunérer la collectivité selon les conditions contractuelles

## Le point de collecte s'engage

- Trier les DEEE en 4 familles et remettre tous les DEEE déposés par les usagers
- Présenter les DEEE dans les contenants mis à disposition
- Protéger les contenants du vol et de toute dégradation
- Respecter les scénarii contractuels de collecte pour demander un enlèvement
- Renseigner les documents administratifs lors des enlèvements (BSD, bon de commande)





Ecologic



Ecologic est membre de :



WEEElogic  
Réseau européen



Alliance  
Green IT



Institut national  
de l'économie  
circulaire



Mouvements des  
Entrepreneurs de la  
Nouvelle Economie



Entreprises,  
territoires et  
environnement



WEEEforum  
association  
européenne

Ecologic France - 15 bis avenue du centre, 78280 Guyancourt

Tél. : 01 30 57 79 09 - Email : [contact@ecologic-france.com](mailto:contact@ecologic-france.com)

Copyright © Ecologic - Tous droits réservés.

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)